

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 41146 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FAIKI LATIFA 41146

Date de naissance : 01/01/1959

Adresse :

Tél. : 2668487541 Total des frais engagés : 1100 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : FAIKI LATIFA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie chronique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : FAIKI LATIFA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/10/01	✓ C3	9	700	<i>Yannick Longchambon</i> Boulevard Ghandil ASABL 03 21 60 07
08/11/01	✓ C24	1	700	<i>Yannick Longchambon</i> Boulevard Ghandil ASABL 03 21 60 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		 Professeur Neuropsychiatre 94-69-30 1er étage Casablanca 85-22-27-14-61-30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Adultes et Enfants

49 , Avenue 2Mars, Résidence les Roseaux, 1er étage
(à Côté de lycée Mohamed V et Snack pomme de pain) Casablanca

Tél 05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64 - 06 62 13 12 48

Sur Rendez- vous

Casablanca , Le 29/10/22 الدارالبيضاء في

شارع 2 مارس الطابق الأول

قرب ثانوية، محمد الخامس و جراحة

الرأس، الدماغ، الأعصاب و العمود الفقري

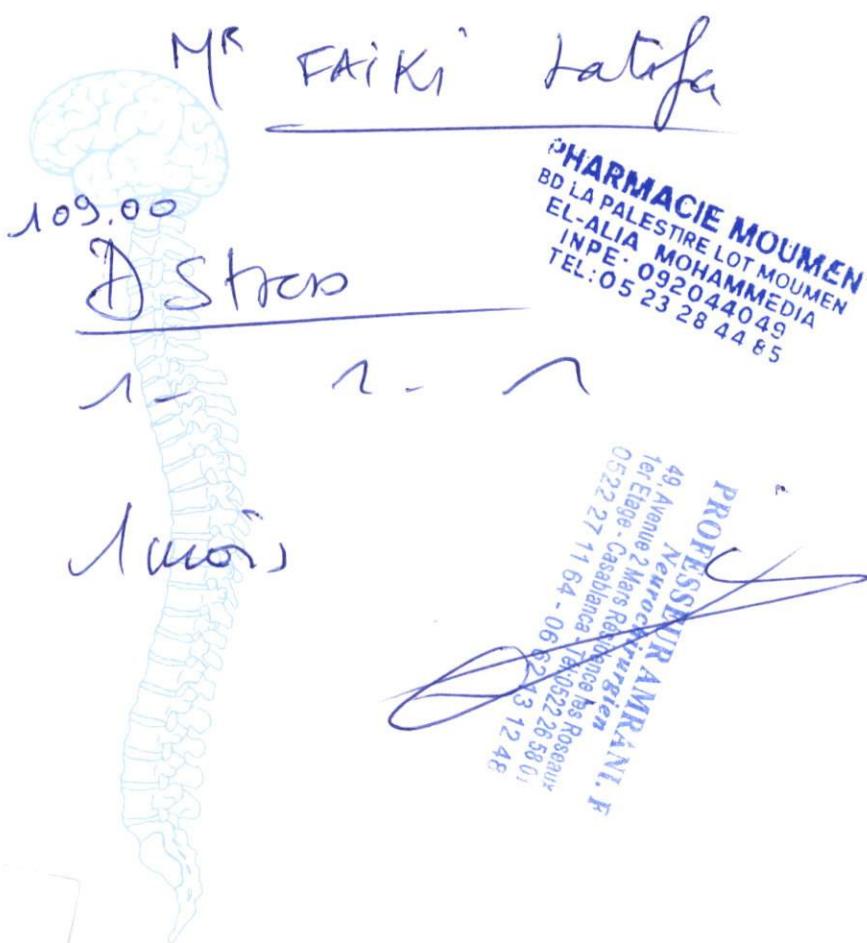
الكبار و الصغار

الهاتف: 06 62 13 12 48 - 05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64

بالموعد

Maladies et
Chirurgie
de la
colonne
vertébrale

Maladies et
chirurgie
du crâne



Professeur AMRANI FOUAD

Neurochirurgien

Adultes et Enfants

49 , Avenue 2Mars, Résidence les Roseaux, 1er étage
(à Côté de lycée Mohamed V et Snack pomme de pain) Casablanca

Tél 05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64 - 06 62 13 12 48

Sur Rendez- vous

الدكتور العمراني فؤاد

أستاذ أخصائي في أمراض و جراحة
الرأس، الدماغ، الأعصاب و العمود الفقري

الكبار و الصغار

شارع 2 مارس الطابق الأول

(قرب ثانوية، محمد الخامس) الدار البيضاء (Snack pomme de pain)

الهاتف: 06 62 13 12 48 - 05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64

بالموعد

Casablanca , Le 08/11/2022 الدار البيضاء في

Mme FAIKI Latifa

DSTRESS

1 1. 1

VITANEVRIL F

1 1 1

CARDIOASPIRINE 100

1 0. 0

TRAITEMENT POUR UNE DURÉE DE : 1,5 MOIS

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE, 22/12/2022 POUR CONSULTATION

Maladies et
Chirurgie
de la
colonne
vertébrale

Maladies et
chirurgie
du crâne



Professeur AMRANI F
Neurochirurgien
49 AV 2Mars Résidence les Roseaux
1er étage Casablanca 20100
05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64 - 06 62 13 12 48

Adultes et Enfants

49 , Avenue 2Mars, Résidence les Roseaux, 1er étage
(à Côté de lycée Mohamed V et Snack pomme de pain) Casablanca

Tél 05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64 - 06 62 13 12 48

Sur Rendez- vous

Casablanca , Le 08/11/2022 الدارالبيضاء في

الدكتور العمراني فؤاد

أستاذ أخصائي في أمراض و جراحة
الرأس، الدماغ، الأعصاب و العمود الفقري

الكبار و الصغار

شارع 2 مارس الطابق الأول

(قرب ثانوية، محمد الخامس الدارالبيضاء) (Snack pomme de pain)
الهاتف: 06 62 13 12 48 - 05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64

بالموعد

Electroencéphalogramme



Mme FAIKI Latifa

Compte rendu

Patiante consciente coopérante , les yeux fermés

Rythme de fond : Normal fait de bouffées d'ondes alpha à 9 cycles par seconde de d'amplitude moyenne à prédominance postérieure homogène synchrone et symétrique . Les épreuves d'ouverture des yeux sont normales. Rares pointes sporadiques .

La SLI et l'Hyperpnée = RAS

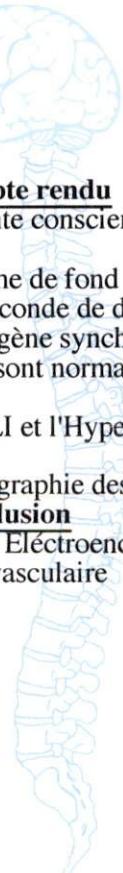
Cartographie des fréquences est sans particularités .

Conclusion

Tracé Électroencéphalographique dans les limites de la normale de type vasculaire

Maladies et
Chirurgie
de la
colonne
vertébrale

Maladies et
chirurgie
du crâne



Professeur AMRANI F
Neurochirurgien
49 AV 2Mars, Résidence les Roseaux
1er étage, Casablanca - Tél 05 22 26 58 01
05 22 27 11 64 - 06 62 13 12 48

Professeur AMRANI Fouad

Neurochirurgien

Electroencéphalographie - Epileptologie

49, Avenue 2 Mars, Résidence les Roseaux - 1er étage
(à côté du lycée Mohammed V et Snack Pomme de pain) - Casablanca

Tél : 05 22 26 58 01 - 05 22 27 11 64 - 06 62 13 12 48
ICE : 0017033060000087 INP : 091011049 IF: 4380772 P:33657753

NOTE D'HONORAIRE

Date : 08/11/2022
N° : 22110048

MUPRAS

Mme FAIKI Latifa

EXAMEN	MONTANT
EEG	700,00
Total :	700,00

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **SEPT CENTS DIRHAMS**

Professeur AMRANI F
Neurochirurgien
49 Avenue 2 Mars, Résidence les Roseaux
1er étage, Casablanca - 05 22 27 11 64 - 06 62 13 12 48